



L'APERÇU DE...

Damien CUNY

Professeur à la Faculté de Pharmacie de Lille
LGCgE, Laboratoire de sciences végétales
et fongiques

La notion de santé-environnement est très ancienne, mais plus que jamais d'actualité. Des crises sanitaires aux épisodes de canicule, de la pollution des milieux aux enjeux de la ressource en eau, notre période est marquée par les différentes dimensions et conséquences des relations entre les perturbations de l'environnement et leurs impacts sanitaires. Plus récemment, la compréhension des multiples facettes de ces enjeux a fait émerger la notion de « one health ». Abattant des cloisons bien artificielles, celle-ci permet d'avoir une vision globale de l'environnement et des interactions entre ses différents compartiments en intégrant l'Homme au sein de l'ensemble de la biosphère.

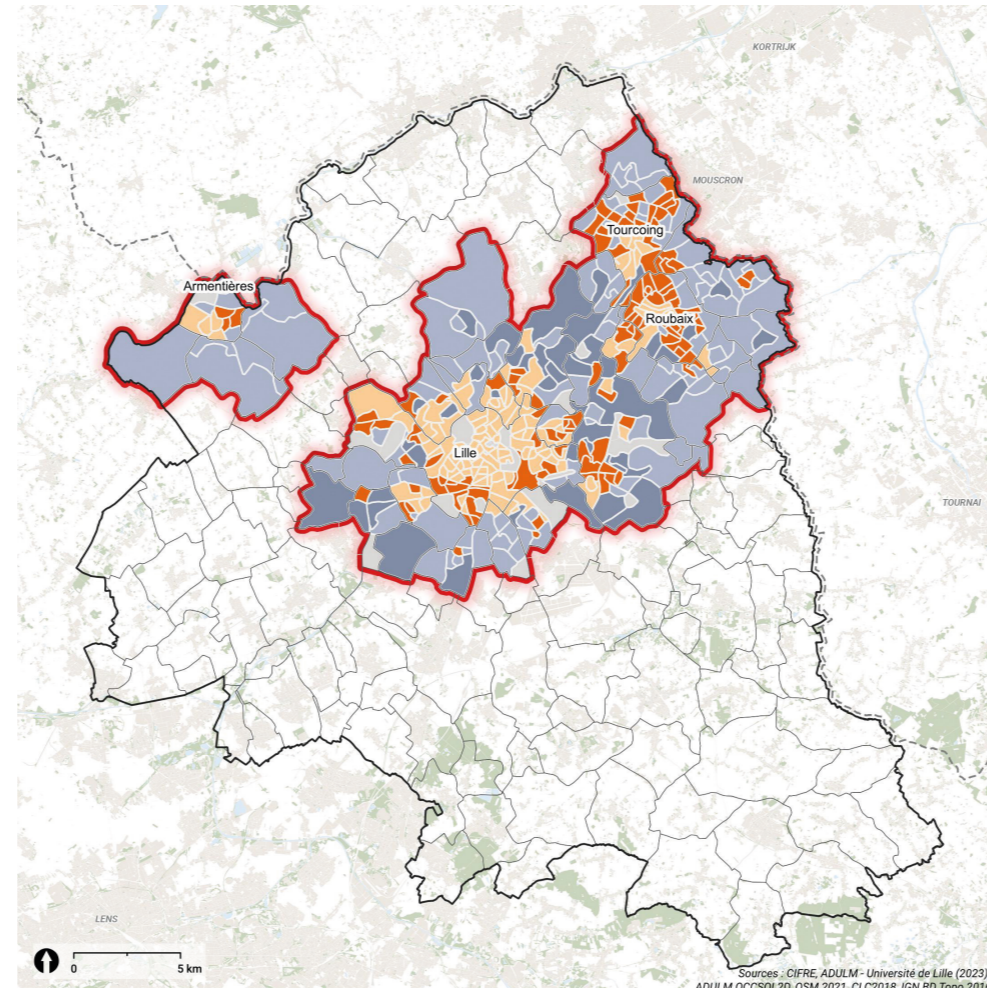
La connaissance scientifique, la prise de conscience collective (parfois partielle), la traduction en décisions politiques ont été par le passé, désynchronisés et cloisonnés. Cela ne signifie pas qu'il n'y a pas eu d'actions avec, par exemple, la mise en place des plans nationaux santé-environnement (et leurs déclinaisons régionales), l'intégration des enjeux d'adaptation au changement climatique dans les documents d'urbanisme. Ces différentes actions ont d'ores et déjà porté leurs fruits. Pour autant, cette dynamique d'intégration de la dimension santé-environnement doit être poursuivie, renforcée et déclinée jusqu'aux projets d'aménagement à fine échelle. Face aux urgences, l'heure est à l'action concrète pour diminuer les pressions environnementales et leurs conséquences sur notre santé.



© Adobestock

LA CARTE DU MOIS

ANALYSE CONJOINTE DE L'INDICE DE VULNÉRABILITÉ ET DE L'INDICE DE RÉSILIENCE



Analyse conjointe des IV* et des IR**
(méthode de discrétisation de Jenks)

- Fragiles
- Fragiles avec ressources
- À surveiller
- Résilients
- Iris exclus

* IV : indices de vulnérabilité.
** IR : indices de résilience.

- Limites administratives**
- Frontière France/Belgique
 - Limite du SCOT Lille Métropole
 - Limite communale
 - Limite de l'agglomération centrale

l'Agence
DE DÉVELOPPEMENT
ET D'URBANISME DE
Lille Métropole
Septembre 2023

La carte présente les résultats de l'analyse conjointe de l'indice de vulnérabilité et de l'indice de résilience dans le périmètre de l'agglomération centrale. Ces résultats indiquent que la vulnérabilité et la résilience varient considérablement dans le périmètre de l'agglomération centrale, avec des zones plus fragiles, principalement à Roubaix et à Tourcoing. D'autres zones à surveiller se situent à proximité des zones centrales denses, et des zones résilientes se trouvent à proximité des zones centrales denses ou dans le centre-ville de Lille. Cette analyse contribue à identifier les territoires prioritaires pour l'action.

Directeur de publication : **Didier DECOUIGNY** / Responsable de publication : **Amélia DUVAL**
Rédaction : **Laakri BOUHADJ**

l'Agence
DE DÉVELOPPEMENT
ET D'URBANISME DE
Lille Métropole

+33 (0)3 20 63 33 50 / Centre Europe Azur /
323 avenue du Président Hoover / 59000 Lille
f aduIm59 aduIm
adu-lille-metropole.org



L'APERÇU

de l'Agence N°29 · NOVEMBRE 2023



NOTRE DOSSIER
THÉMATIQUE



LES ACTUALITÉS

RENCONTRES DE L'AGENCE | DE NOUVELLES BOUSSOLES POUR LES TERRITOIRES : LA DÉMARCHE BIEN-ÊTRE TERRITORIAL Mardi 12 décembre de 9h00 à 12h00

Qu'est-ce qui fait qu'on se sent bien sur un territoire ? Comment le mesurer ? Comment rendre compte de ce bien-être à l'échelle territoriale ? Comment mobiliser les habitants ? L'Agence anime une démarche partenariale depuis 2020 sur cette thématique avec le CERDD, l'Université de Lille, la Région Hauts-de-France et la Métropole Européenne de Lille. Rendez-vous le 12 décembre au Bazaar St-So pour un retour d'expérience autour de la démarche bien-être et avec témoignages d'experts : élus, citoyens, universitaires. Olivier Bouba Olga, professeur en aménagement du territoire et chef de service études et prospective de la Région Nouvelle Aquitaine sera notre grand témoin.



© Vincent Lecigne / MEL

Inscription sur adu-lille-metropole.org.



ATLAS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

L'Agence publie un atlas cartographique et synthétique de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, réalisé en partenariat avec la MEL, l'Université de Lille et l'Université Catholique de Lille. Cet atlas permet de visualiser rapidement la démographie étudiante sur la métropole (genres, lieux d'inscription, types de formations...) ainsi que la répartition territoriale des campus universitaires. Un focus par université et campus permet également d'observer leur intégration dans l'écosystème local avec les services étudiants, les entités voisines et les transports alentours.

Publication téléchargeable en ligne sur le site de l'Agence.

OBSERVATOIRE PARTENARIAL DE L'ÉCONOMIE (OPE) : UNE PLÉNIÈRE CONSACRÉE AUX ÉTUDES D'IMPACTS

La métropole accueille en 2023 et 2024 de nombreux grands événements, notamment sportifs (Coupe du Monde de Rugby, Jeux Olympiques...). Dans ce contexte, l'Agence lance une étude d'impacts de ces événements sur le territoire. Le 20 octobre dernier, les membres de l'Observatoire Partenarial de l'Économie, animé par l'Agence, se sont réunis pour partager bonnes pratiques et méthodologies d'observation : quels objectifs pour ce type d'études ? Quelle évolution dans un contexte de transitions ? Les participants ont travaillé en ateliers afin d'identifier les axes d'étude.



© ADULEM

LE DOSSIER THÉMATIQUE

MIEUX COMPRENDRE ET GÉRER LES INÉGALITÉS DE SANTÉ

Depuis 2019, l'Agence accompagne les politiques publiques autour des enjeux de la santé environnementale. Les travaux s'insèrent dans la dynamique impulsée par la Métropole Européenne de Lille via la délibération cadre « Construire une métropole à santé positive » votée en 2018. En partenariat avec l'Université de Lille et le Laboratoire de Génie Civil et géo-Environnement (LGCgE-ULR 4515), l'Agence développe un outil de qualification du territoire du SCOT selon sa vulnérabilité et sa capacité de résilience en matière de santé environnementale. Ces travaux sont réalisés dans le cadre d'une Convention Industrielle de Formation par la Recherche (CIFRE). L'étude propose une analyse des inégalités environnementales et sociales de santé à l'échelle infra-communale sur le territoire du SCOT de Lille Métropole. Elle fournit ainsi un support décisionnel aux élus et aux décideurs locaux pour prendre en compte les enjeux de santé dans les plans, documents stratégiques et projets d'urbanisme et d'aménagement.

SANTÉ-ENVIRONNEMENT, INÉGALITÉS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DE SANTÉ, DE QUOI PARLE-T-ON ?

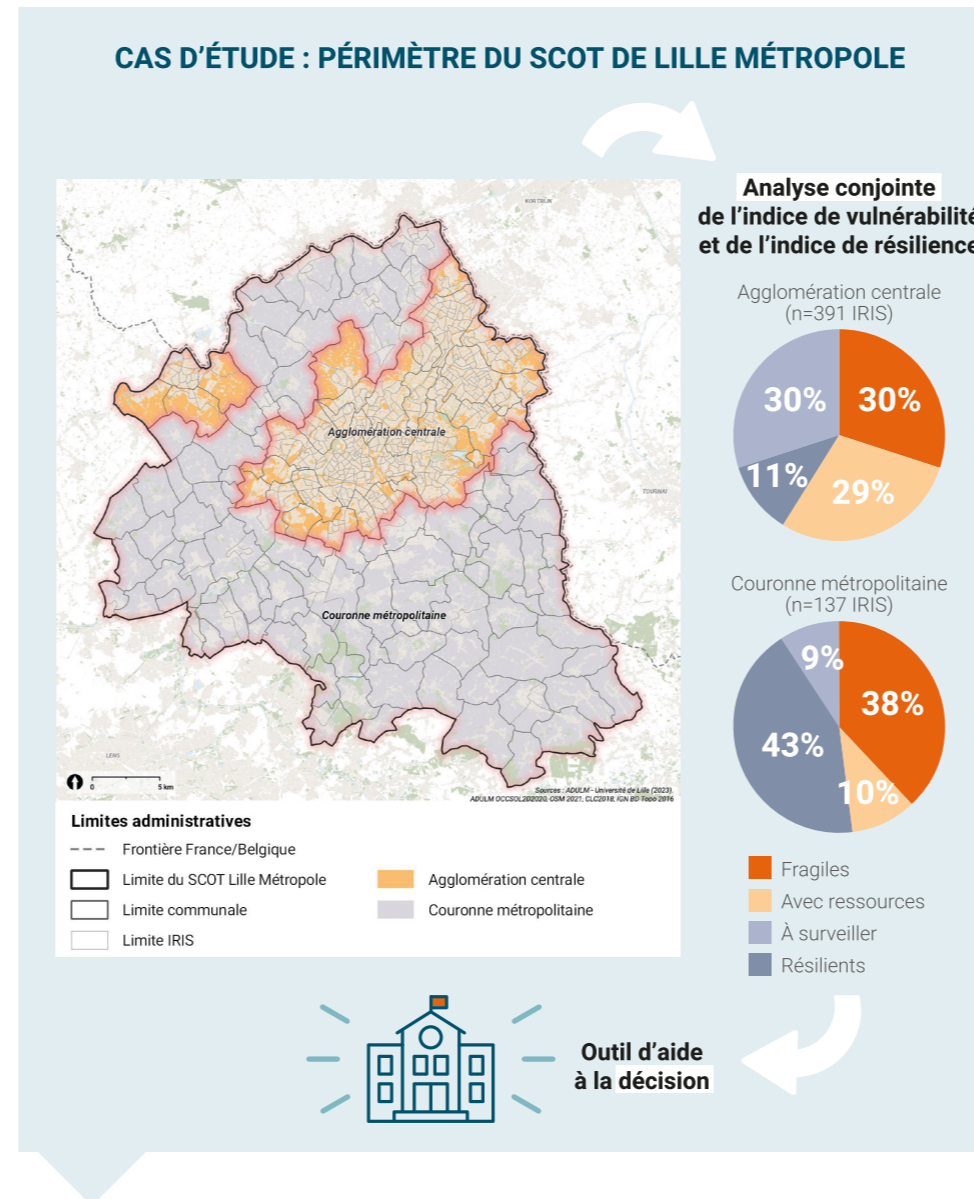
L'Organisation Mondiale de la Santé définit la santé comme « un état de complet bien-être à la fois physique, mental et social qui ne consiste pas seulement en l'absence de maladie ou d'infirmité ». Cette définition holistique reconnaît que la santé peut être déterminée par plusieurs facteurs liés à l'environnement. Cela signifie que la santé n'est pas uniquement influencée par des facteurs comportementaux, mais aussi par des aspects liés au contexte social, économique et environnemental dans lequel les

individus vivent. Cette prise de conscience a conduit à l'émergence du concept de santé-environnement. Lors de la conférence de l'OMS de Francfort en 1989, la santé-environnement a été définie comme l'ensemble des aspects de la santé humaine et des maladies qui sont influencés par l'environnement. Il est important de noter que les liens entre santé et environnement ne sont pas uniformément répartis dans la société. Les inégalités environnementales et sociales de santé (IEES) sont des réalités préoccupantes qui affectent certaines populations de manière disproportionnée. Les communautés défavorisées ou marginalisées sont parfois exposées à des environnements dégradés, tels que la pollution de l'air, l'accès limité à des espaces verts ou à une alimentation saine et des conditions de logement insalubres.

D'UNE APPROCHE TERRITORIALE À UNE APPROCHE PROJET

L'étude repose sur l'utilisation d'indices composites spatialisés de vulnérabilité et de résilience pour l'analyse des inégalités environnementales et sociales de santé à l'échelle infra-communale dans le périmètre du SCOT de Lille Métropole. Un indicateur composite est un outil d'évaluation qui combine plusieurs variables individuelles pour fournir une mesure globale d'un concept ou d'une situation.

Le premier objectif de ce projet consiste à caractériser les inégalités environnementales et sociales de santé à l'échelle des Ilots Regroupés pour l'Information Statistique (IRIS), en s'appuyant sur l'armature urbaine du SCOT permettant de distinguer l'agglomération centrale de la couronne métropolitaine. Cette démarche permet d'identifier les zones présentant des disparités en termes de santé environnementale afin de mieux cibler les actions à entreprendre et les politiques publiques.



Pour répondre à cet objectif, l'interprétation conjointe de l'indice de vulnérabilité et de l'indice de résilience permet la classification des IRIS du SCOT selon quatre catégories de territoires :

- **territoires fragiles** : territoires vulnérables avec un potentiel de résilience faible ;
- **territoires fragiles avec capacité à mobiliser des ressources** : territoires vulnérables qui, dans le même temps, possèdent un potentiel de résilience ;
- **territoires à surveiller** : territoires non vulnérables avec un potentiel de résilience faible ;
- **territoires résilients** : territoires non vulnérables avec un fort potentiel de résilience.

Cette approche réinterroge la façon dont nous concevons, gérons et évaluons nos villes, en plaçant la santé des citoyens au cœur des préoccupations. Grâce aux indices composites que nous avons construit dans la première approche, nous disposons d'un outil robuste pour évaluer les effets des projets d'aménagement sur les inégalités de santé. Cela signifie que nous ne sommes plus simplement limités à l'examen des impacts individuels, mais que nous pouvons désormais considérer l'image globale des déterminants de santé dans un contexte urbain.

À la suite de cette expérimentation, il a été conclu que bien que la réduction des facteurs de vulnérabilité liés à l'environnement structurel puisse contribuer à améliorer la situation des IRIS des deux projets, il est primordial de prendre en compte d'autres dimensions et politiques pour une approche complète et efficace. L'échelle du projet et son impact global sont également essentiels pour garantir des transformations durables et significatives dans les territoires vulnérables.

LES 6 DIMENSIONS DE L'INDICATEUR

- **ENVIRONNEMENT** (pollution, espaces verts...)
- **ÉCONOMIE** (chômage, revenus...)
- **SANTÉ** (santé générale, offre de soins...)
- **POLITIQUE** (budget, sensibilisation...)
- **CARACTÉRISTIQUES URBAINES** (logements, mobilité...)
- **SOCIALE** (éducation, isolement...)

LES CHIFFRES CLÉS



6 dimensions étudiées



58 variables intégrées

Agglomération centrale



28% de la population réside dans des territoires fragiles



32% de la population réside dans des territoires fragiles avec ressources

Couronne métropolitaine



47% de la population réside dans des territoires fragiles



13% de la population réside dans des territoires fragiles avec ressources

